

CONFÉRENCE ANNUELLE 2025 DES ORGANISATIONS AFRICAINES DE SUIVI ET D'ENGAGEMENT PARLEMENTAIRE (PEMO)

RAPPORT

Thème : « Remettre le cap : Renouveler le dialogue entre les législatures et la société civile »

Lieu : Université de Pretoria, Tshwane, Afrique du Sud

Participation : Délégués de 29 pays africains et partenaires internationaux (d'Amérique latine).

Table des matières

Tapez le titre du chapitre (niveau 1)	1
Tapez le titre du chapitre (niveau 2).....	2
Tapez le titre du chapitre (niveau 3)	3
Tapez le titre du chapitre (niveau 1)	4
Tapez le titre du chapitre (niveau 2).....	5
Tapez le titre du chapitre (niveau 3)	6

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La conférence s'est ouverte dans un contexte où les défis démocratiques en Afrique sont décrits comme « sans précédent ». Dès la première journée, les intervenants, dont l'ancienne ministre namibienne de la Justice, Yvonne Dausab, ont souligné l'urgence de renouer un lien de confiance entre les citoyens et leurs parlements, face à la montée de l'autoritarisme, des tensions sociales et des crises climatiques. Les discussions ont mis en lumière le rôle central de l'Outil du Parlement Ouvert comme levier de transparence et de redevabilité.

Les échanges se sont intensifiés autour du Parlement Panafricain (PAP), perçu comme une institution clé mais encore en quête de son plein impact. Son président, Fortune Charumbira, a appelé à un partenariat plus fort avec la société civile pour ancrer son action dans les réalités des citoyens. Des initiatives concrètes, comme le Forum des OSC panafricaines, ont montré comment des ponts se construisent pour intégrer les voix marginalisées dans les processus législatifs continentaux.

Les sessions de groupes de travail (« Café ») ont offert un espace d'échange précieux, où les délégations ont partagé des expériences nationales contrastées – de la transparence parlementaire au Botswana aux défis post-électoraux au Liberia. Des thèmes récurrents ont émergé : le déficit de confiance, la corruption endémique, l'apathie des jeunes, mais aussi la résilience d'une société civile qui se mue parfois en « parlement informel ».

La deuxième journée a approfondi les mécanismes d'engagement avec les parlements régionaux et les obstacles persistants à l'ouverture parlementaire, tels que les faibles infrastructures de communication et le manque de ressources. Un accent particulier a été mis sur le rôle ambivalent de la technologie : si l'Intelligence Artificielle offre des outils prometteurs pour le suivi parlementaire et l'accès à l'information, elle comporte aussi des risques de désinformation, de biais et de surveillance. Les débats sur les systèmes électoraux ont révélé une préoccupation commune face à la monétisation de la politique et à la dominance des partis, qui érodent la représentation.

La troisième journée a tourné résolument vers l'avenir, en examinant comment la technologie civique, l'IA et des instruments comme l'Indice du Parlement Ouvert (OPI) peuvent structurer un engagement plus inclusif et pérenne. Des outils innovants – plateformes d'annotation de lois, chatbots WhatsApp, kiosques ruraux – ont été présentés comme des moyens de « rendre le parlement excitant » pour les jeunes et les communautés éloignées. Le cadre de gouvernance du réseau APMON, adopté en session, marque une étape vers une collaboration continentale plus institutionnalisée.

En conclusion, cette conférence a servi de caisse de résonance aux défis démocratiques africains, mais aussi de laboratoire d'idées et de solutions. Les participants en sont repartis avec une conviction renforcée : la légitimité des parlements ne se décrète pas, elle se construit par un dialogue continu, transparent et centré sur le citoyen. Les recommandations adoptées – du renforcement des cadres de coopération à l'investissement dans une technologie éthique – tracent une feuille de route concrète pour les années à venir. La prochaine édition, dont l'hôte reste à déterminer, devra être le lieu où ces engagements se transforment en actions visibles, pour que le dialogue entre sociétés civiles et parlements ne soit plus une exception, mais la règle d'une gouvernance africaine renouvelée.

I. INTRODUCTION

Du 16 au 18 septembre 2025, l'Université de Pretoria à Tshwane (Afrique du Sud) a accueilli la plus grande édition à ce jour de la Conférence Annuelle des Organisations Africaines d'Engagement et de Surveillance Parlementaire. Placée sous le thème « **Se remettre sur les rails : Renouveler le dialogue entre les législatures et la société civile** », cette rencontre a rassemblé des délégués venus de 29 pays africains ainsi que des partenaires d'Amérique latine, illustrant la dynamique continentale et l'importance croissante de ce dialogue.

Rapporteurs : Mokheseng Moema, Phumzile Gubanca et Khanya Ntsulumbana

Participation : Délégués de **29 pays africains** (dont l'Afrique du Sud, la Zambie, la Namibie, le Mozambique, le Malawi, le Lesotho, Madagascar, le Zimbabwe, le Botswana, le Ghana, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Togo, le Bénin, le Sénégal, la Sierra Leone, la Gambie, le Niger, le Liberia, le Kenya, la Somalie, l'Ouganda, la Tanzanie, le Soudan du Sud, le Cameroun, le Maroc, l'Éthiopie) ainsi que des partenaires d'**Argentine, Amérique latine**.

Les conférences des Organisations d'Engagement et de Surveillance Parlementaire (PEMO) ont considérablement évolué :

- **2015 et 2021** – Accra, Ghana
- **2023** – Nairobi, Kenya
- **2024** – Kampala, Ouganda
- **2025** – Tshwane, Afrique du Sud (le plus grand rassemblement à ce jour, élargissant la portée au-delà du régional à l'échelle continentale)

Et notant que la veille, le 15 septembre 2025, était la Journée Internationale de la Démocratie.

JOUR 1 : 16 SEPTEMBRE 2025

I. Aperçu de la Session

La conférence a ouvert ses portes mardi 16 septembre 2025 avec un objectif clair : construire des réseaux et renforcer le rôle des parlements nationaux et régionaux dans la promotion de la démocratie à travers l'Afrique. Au cœur de cette mission se trouvait la promotion des droits de l'homme et de la démocratisation, et une exploration des moyens par lesquels les parlements pourraient renforcer les deux. Ces thèmes ont été posés dans le contexte de ce que la modératrice, Mme Bonolo Makgale, a décrit comme la « mort de la démocratisation » sur le continent, soulignant l'urgence des discussions à venir. Mme Makgale a également souhaité la bienvenue officielle au Directeur Intérimaire du Centre pour les Droits de l'Homme (CHR), qui a joué un rôle clé dans l'organisation de cette réunion.

II. Points de Discussion Clés

- Remarques du Prof Ebenezer Durojaye, Directeur Intérimaire du CHR

Le Prof Durojaye a ouvert la séance en décrivant l'objectif des trois prochains jours : un espace pour échanger des réflexions et des idées sur l'état de la démocratie à travers l'Afrique, avec une attention particulière aux variations et défis régionaux.

- Remarques de M. Sammy Obeng, Directeur Exécutif de Parliamentary Network Africa

M. Obeng a ensuite exprimé sa gratitude au Directeur Intérimaire pour la coordination, la planification et l'accueil de cet engagement. Il a expliqué que l'Organisation Africaine de Surveillance Parlementaire (APMOM) était un réseau continental d'organisations de la société civile dédiées au suivi du travail des parlements aux niveaux national, régional et sous-régional. Au-delà du suivi, ladite organisation facilitait également des engagements constructifs entre la société civile et les parlements. À travers ces efforts, l'APMOM soutenait les législatures dans le renforcement de leur travail et les tenait responsables devant le public.

M. Obeng a noté qu'il s'agissait de la cinquième conférence de l'APMOM. La première avait eu lieu à Accra, au Ghana, suivie d'une deuxième session peu après la pandémie mondiale de COVID-19 en 2020, également à Accra. Les conférences suivantes se sont tenues au Kenya en 2023 et à Kampala, en Ouganda, en 2024. La conférence actuelle de 2025, organisée à Tshwane, en Afrique du Sud, était de loin la plus grande ; attirant des représentants de 29 pays. Les conférences précédentes étaient de caractère plus régional, mais l'ampleur et l'étendue de ce rassemblement soulignaient l'importance croissante de l'APMOM. Il a conclu en remerciant le Groupe de Surveillance Parlementaire (PMG) pour son soutien dans la planification de l'événement.

- Remarques de M. Rashaad Alli, Directeur Exécutif du PMG

Mme Makgale a ensuite présenté M. Rashaad Alli, qui a souligné l'actualité de la conférence, qui suivait de près les discussions internationales sur l'état de la démocratie. Il a rappelé aux délégués que la démocratie était multidimensionnelle et nécessitait un dialogue ouvert et continu pour restaurer la confiance, renforcer la redevabilité et garantir que les citoyens restent au centre de la gouvernance. Cette conférence, a-t-il affirmé, fournirait un espace pour un engagement robuste, positionnant les législateurs et la société civile non pas comme des adversaires mais comme des partenaires dans le développement démocratique.

- Remarques de Caroline Gaita, Présidente de l'APMON

Mme Gaita a remercié les hôtes et souhaité une chaleureuse bienvenue à tous les délégués. Elle a décrit la conférence comme l'aboutissement d'un voyage commencé à Accra et ayant maintenant atteint sa maturité à Tshwane. Son but, a-t-elle expliqué, était de renouveler le

dialogue entre les législateurs et la société civile, et de réaffirmer l'engagement des parlements envers les valeurs démocratiques d'ouverture et de redevabilité.

- Elle s'est appuyée sur des exemples du Népal et du Kenya, où une confiance croissante entre la société civile et les législateurs avait créé des opportunités pour un engagement plus constructif, tout en mettant en garde contre le fait qu'une telle confiance nécessitait encore un soin attentif. Mme Gaita a réitéré que les citoyens, en particulier les jeunes, associaient de plus en plus les résultats démocratiques positifs à des améliorations des conditions socio-économiques. Leurs préoccupations, a-t-elle averti, ne pouvaient pas rester confinées au dialogue ; elles devaient être traitées par des actions tangibles.
- Pour que les parlements aient un sens, les débats et les résolutions doivent être communiqués de manière à ce que les gens ordinaires puissent les comprendre et les voir reflétés dans leur vie quotidienne. Toutefois, l'espace civique à travers l'Afrique, a-t-elle noté, était de plus en plus menacé par la montée de l'autoritarisme. Dans ce contexte, la conférence se concentrerait sur l'approfondissement du partage des connaissances, le renforcement de l'inclusivité et la promotion de l'ouverture.
- Mme Gaita a également rendu hommage à Maria Baron d'Argentine ; qui avait longtemps défendu les parlements ouverts. Elle s'est souvenue du lancement en 2022 de l'Outil de Surveillance du Parlement Ouvert en Afrique de l'Ouest, qui avait commencé dans seulement trois pays mais s'était depuis étendu pour couvrir trente-trois. Cette croissance, a-t-elle suggéré, démontrait le potentiel transformateur d'un plaidoyer soutenu et d'une collaboration entre la société civile et les législatures.
- Réflexions sur les Défis Démocratiques de l'Afrique

Mme Makgale a réfléchi aux défis sans précédent auxquels l'Afrique est confrontée, décrivant le paysage actuel comme de plus en plus complexe et fragile. Elle a expliqué que c'était précisément pourquoi l'ancienne ministre de la Justice de Namibie avait été invitée – pour fournir une réflexion plus approfondie sur la nature de ces défis. Elle a mis en garde, cependant, contre le fait que la conférence ne devait pas tomber dans le piège de la « paralysie par l'analyse », disséquant sans fin les problèmes sans avancer vers des solutions.

III. Perspectives et Principaux Enseignements

Discours d'ouverture : Nos responsabilités en temps de crise sans précédent

Mme Yvonne Dausab, Ancienne Ministre de la Justice de Namibie

L'ancienne ministre de la Justice, Mme Dausab, a ouvert ses remarques en brossant un tableau vivant des turbulences dans les parlements du monde entier, où le chaos éclipsait souvent le devoir fondamental des législatures de représenter les intérêts du peuple. Elle a pointé l'Outil du Parlement Ouvert comme un instrument vital pour suivre et analyser la performance des parlements dans le temps. Les priviléges et immunités, a-t-elle réitéré, étaient des protections sacrées pour les législateurs, mais seulement lorsqu'ils étaient exercés au service des citoyens et non comme des outils de stratégie politique. Ces protections existaient pour garantir que les parlementaires puissent parler sans crainte ni faveur, en priorisant toujours le bien public.

En évoquant ce qu'elle a décrit comme une « crise sans précédent », Mme Dausab a mis en lumière une série de pressions interconnectées : la montée des tensions tribales et raciales, la faim croissante, la violence contre les femmes, et les effets aggravants du changement climatique. Elle s'est appuyée sur la Constitution namibienne, qui repose sur trois principes : que les représentants doivent servir tous les Namibiens, qu'ils doivent être guidés par l'intérêt public, et qu'ils doivent suivre leur conscience. Cela, a-t-elle observé, était de plus en plus difficile dans

les systèmes de représentation proportionnelle, où la loyauté envers le parti prime souvent sur la conviction personnelle.

S'inspirant de *Les Damnés de la Terre* de Frantz Fanon, elle a rappelé à l'audience que le leadership n'était pas confiné aux élites politiques : les citoyens avaient également un rôle à jouer. À son avis, les citoyens devaient devenir des participants plus actifs dans leurs démocraties, et non de simples observateurs passifs. Un leadership éthique et ouvert, a-t-elle soutenu, nécessitait une conscience collective ancrée dans la liberté politique et économique des citoyens. Sans cela, les conversations sur la démocratie resteraient des exercices rhétoriques plutôt que des catalyseurs de changement réel.

Mme Dausab a posé une question critique : dans quelle mesure les Africains avaient-ils vraiment intériorisé la vision d'un continent prospère ? Bien que des progrès aient été accomplis, elle a reconnu que le chemin restait long et incertain. Pour que cette vision se réalise, elle a souligné l'importance d'outils pouvant suivre les meilleures pratiques et les leçons de différents parlements. Elle a également mis en garde contre les dangers de la cooptation et de la complicité, exhortant à ce que ces problèmes soient traités avant qu'ils ne deviennent des caractéristiques ancrées des systèmes politiques.

La relation entre les citoyens et les parlements, a-t-elle noté, était intrinsèquement imbriquée. Il était donc troublant que les citoyens se retrouvent encore à devoir exiger des législatures ouvertes et transparentes. Citant Chinua Achebe, elle a souligné la vaste diversité des cultures et des langues de l'Afrique, faisant écho aux conclusions du Rapport 2023 sur le Parlement Ouvert, qui concluait qu'il ne pouvait y avoir de solutions simples aux défis complexes de gouvernance du continent. Néanmoins, elle a soutenu que l'Outil du Parlement Ouvert offrait une opportunité unique de renforcer l'ouverture et de favoriser une participation citoyenne active. Pour l'avenir, elle a appelé à de nouveaux concepts, de nouvelles lois et des mécanismes politiques innovants, suggérant que les réflexions d'Hlumeio Biko sur la culture comme point de référence dans la gouvernance pourraient fournir une inspiration précieuse.

Revenant à la discussion, Mme Makgale a souligné que l'engagement citoyen était au cœur même de la conférence. Elle s'est interrogée sur la volonté réelle des leaders politiques africains de reconnaître la nécessité d'impliquer les citoyens dans l'avenir de la démocratie. Elle a conclu en rappelant aux participants leur responsabilité collective : la tâche de chacun dans la salle, a-t-elle dit, n'était rien de moins que de changer le monde.

Engager le Parlement Panafricain

Mme Makgale a présenté la session suivante, axée sur le rôle évolutif du Parlement Panafricain (PAP). Elle a rappelé aux délégués que le PAP était encore une institution relativement nouvelle dans l'architecture de l'Union Africaine, mais qu'elle détenait un potentiel considérable pour influencer la gouvernance et la consolidation démocratique sur le continent.

M. Obeng a parlé en premier, réfléchissant aux premières années du PAP. Il a décrit l'institution comme un « travail en cours ». Une institution qui définissait encore son identité, ses fonctions et sa pertinence dans le paysage de la gouvernance africaine. Bien que le PAP ait fait des progrès dans la création d'un forum de dialogue entre les législateurs de tout le continent, des défis subsistaient pour s'assurer que ses résolutions se traduisent par des résultats tangibles pour les Africains ordinaires. M. Obeng a réitéré l'importance de renforcer les liens du PAP avec les parlements nationaux et la société civile, afin que son travail puisse résonner plus clairement auprès des citoyens.

M. Fortune Charumbira, le Président du PAP, a ensuite pris la parole, offrant une évaluation franche de la position et des aspirations actuelles du PAP. Il a reconnu que la visibilité et l'impact de l'institution avaient parfois été limités, mais a soutenu que son mandat gagnait progressivement du terrain au sein de l'Union Africaine. Il a mis en avant le rôle du PAP dans la

promotion de la bonne gouvernance, de la démocratie et des droits de l'homme, et a insisté sur le fait que l'organe devait devenir plus qu'une assemblée symbolique : il devait être un moteur de redevabilité et d'intégration.

M. Charumbira a souligné que le PAP ne pouvait pas réussir seul. Sa capacité à servir les Africains dépendait de partenariats avec des organisations de la société civile, des groupes de surveillance parlementaire et des réseaux tels que l'APMOM. Ces collaborations, a-t-il expliqué, fournissaient les preuves, les contributions publiques et les perspectives citoyennes nécessaires pour que le PAP soit efficace. Il a exhorté les délégués à considérer le PAP non pas simplement comme une chambre législative, mais comme une plateforme continentale à travers laquelle les citoyens africains pouvaient façonner leur avenir collectif.

Pour conclure, la session a souligné à la fois les opportunités et les défis auxquels le PAP est confronté. Les délégués ont convenu que pour que l'institution remplisse sa promesse, elle devait renforcer son indépendance, approfondir l'engagement citoyen et travailler en collaboration avec les acteurs non étatiques. Ce faisant, le PAP pourrait évoluer pour devenir une pierre angulaire de l'architecture démocratique de l'Afrique.

Société Civile et Parlement Panafricain : Construire des Ponts

Siphamandla Mhlongo du Forum des Organisations de la Société Civile Panafricaine (OSC) a décrit la mission du Forum : renforcer la coopération entre les OSC et le PAP. Établi comme un canal pour les voix marginalisées, le Forum travaillait pour s'assurer que les citoyens, en particulier ceux exclus de la prise de décision, aient des voies pour influencer les politiques. Ses objectifs incluaient accroître la visibilité du PAP, élargir les voies d'engagement pour les OSC et équiper les organisations pour faire progresser la démocratie et les droits civiques aux côtés du PAP.

Il a mis en lumière des initiatives pratiques : engagement avec les comités du PAP sur le genre, les relations internationales et la SADC ; organisation de formations sur la participation civique, les flux financiers illicites et la transparence électorale ; et développement d'une boîte à outils de plaidoyer alignée sur les processus du PAP. En 2023/24, le Forum a organisé le premier Dialogue de la Société Civile au PAP, axé sur les droits de l'homme. Les principaux enseignements tirés incluaient l'importance de l'inclusivité pour la légitimité, la nécessité de la confiance et de l'ouverture dans les partenariats, le besoin de capacité et d'accès adéquats, et le potentiel de la technologie pour élargir l'engagement.

Les échanges ultérieurs entre M. Mhlongo et les participants ont soulevé des préoccupations critiques. Les délégués se sont interrogés sur la manière d'empêcher que les forums de la société civile ne deviennent de simples exercices d'approbation automatique, sur la nécessité pour l'Afrique d'avoir sa propre définition de la démocratie ancrée dans les réalités locales, et sur la manière dont les organes régionaux pourraient améliorer la gouvernance des ressources. D'autres ont souligné des obstacles structurels, tels que la fracture numérique, le coût élevé des données et les infrastructures faibles des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui continuaient d'exclure les communautés pauvres et rurales des processus parlementaires.

M. Mhlongo a reconnu les défis des lacunes institutionnelles créées par les cycles électoraux et la surdépendance aux partis politiques, qui affaiblissaient l'interaction soutenue entre citoyens et parlement. Il a souligné la nécessité pour la société civile de rester indépendante, d'éviter la cooptation et de continuer à défendre les intérêts des citoyens. Il a notamment noté que le mandat du PAP pour développer des lois modèles offrait une voie concrète pour intégrer les contributions de la société civile dans la gouvernance continentale et nationale.

3.1. Recommandations / Points d'Action

Voici ci-dessous un aperçu de toutes les sessions de groupes de travail « Café » qui ont eu lieu le Jour 1.

CAFÉ : SESSION DE GROUPES DE TRAVAIL (trois tours)

- Le « Président » avec le groupe de quatre personnes a d'abord été désigné.
- Groupe 1 « Heure du conte », écrivant sur les notes autocollantes : Au Botswana ; le pouvoir des médias sociaux entre le public et les délégations. Les indemnités pour conjoints des membres du parlement (MP) ; le public a publié des déclarations en ligne contre cela, ce qui a conduit au retrait de la motion. L'héritage en matière de dépenses ; le nouveau gouvernement qui a utilisé les mêmes tendances que le gouvernement précédent et le public a protesté contre cette pratique sur les médias sociaux. Par la suite, des excuses ont été présentées. Le Parlement du Botswana était plus transparent. Au Kenya ; le renforcement des capacités nécessitait des citoyens informés. Il y avait des problèmes avec le site web. Facteurs : Plaidoyer par une OSC locale. Information simplifiée sous forme de brochures. Contentieux ; menace de poursuites. Sous ces facteurs, la loi a été révisée.
- Groupe 2 : réfléchissant au contexte actuel par rapport aux Parlements Africains. Éducation publique accrue et engagement avec le public, consensus, résolution constructive des conflits. Il a été mentionné de l'espace « Invité » ; créé par l'État, et de l'espace « Inventé » ; qui était un espace indépendant et autonome. Une suggestion a été faite pour un renforcement régulier des capacités des MP, ainsi que pour obtenir l'adhésion, sensibiliser le public et fournir des informations. Il a été mentionné de l'utilisation des technologies émergentes dans le renforcement des capacités. Éducation publique, utilisant un langage simplifié et le multilinguisme, pour être en lien avec le public. Il a été mentionné du Parlement et de la corruption en Sierra Leone. Il a été discuté de l'hégémonie de la classe moyenne supérieure, et des politiciens recrutant des votes en faisant de grandes promesses au public. Une inquiétude a été soulevée concernant la propagation rapide des fausses nouvelles et des informations erronées.
- Groupe 3 : évaluant les moyens de faire entendre les voix réduites au silence, et comment mettre cela en œuvre dans nos propres Parlements. Le groupe a discuté de l'inclusion des communautés marginalisées dans les politiques législatives. Au Lesotho ; il existait un projet de loi qui permettait aux jeunes d'identifier leur propre genre à partir de 21 ans, les délégués ont réitéré que les lois devaient être adoptées avec l'inclusion du public, faute de quoi ; le Parlement pourrait être poursuivi en justice. Il y avait une inquiétude concernant le manque d'accès à certaines Lois Parlementaires, l'un des délégués a promis de plaider en faveur de cela à son retour. Au Kenya ; il y avait un accent sur l'engagement personnel avec les communautés. La création de caucus parlementaires et d'espaces de dialogue a également été discutée, ainsi que l'action positive pour inclure les femmes par la loi ; sous forme de quotas. En Somalie ; il a été mentionné des communautés socialement et politiquement marginalisées, et d'une Loi sur l'inclusion qui donnait une voix à ceux qui n'en avaient pas.

Engagement Parlementaire dans la Pratique : Réflexions des Groupes de Travail

Les sessions de groupes de travail ont permis aux participants de comparer les expériences nationales et de tirer des enseignements plus larges sur l'engagement parlementaire.

- Au Ghana, les négociations de la Coalition pour l'Action Positive avec la commission parlementaire sur le genre illustraient à la fois les progrès et la complexité de l'avancement de la représentation des femmes. Un différend sur le terme égalité a

conduit à l'utilisation du compromis équité, soulevant des questions sur la manière dont le langage façonne le consensus politique. Les participants ont également réfléchi au rôle des femmes dans la perpétuation des normes patriarcales, soulignant la profondeur du changement culturel requis pour une égalité significative.

- La Namibie offrait un exemple plus inclusif, où les commissions parlementaires mènent systématiquement des consultations communautaires avant d'adopter des projets de loi. Cette pratique a été saluée comme un modèle pour intégrer la voix des citoyens dans la législation. En revanche, le Liberia révélait le défi inverse, l'engagement entre les citoyens et les parlementaires disparaissant virtuellement après les élections, affaiblissant ainsi la redevabilité et la confiance.

De ces études de cas, un thème unificateur a émergé : la centralité des consultations entre le parlement, la société civile et les citoyens dans la création de légitimité et le maintien de la démocratie.

- D'autres tours de discussion ont soulevé des préoccupations systémiques plus larges. Les participants ont exprimé leur surprise que dans certains pays, les parlements soient légalement tenus de s'engager avec des acteurs non étatiques, notant à la fois la promesse et les risques de telles mesures. Ils ont observé que les MP restent souvent méfiant quant aux motivations de la société civile, tandis que des lois inadéquates sur le financement des campagnes déforment la redevabilité politique. Une « liste de souhaits » a émergé : des parlements qui privilégient la prestation de services, des règlements intérieurs qui mandatent des consultations régulières, et des représentants qui remplissent systématiquement leurs responsabilités.
- Les participants ont également souligné que les parlementaires devaient être à l'écoute des luttes quotidiennes des citoyens, créatifs pour engager les jeunes, et proactifs pour supprimer les lois restrictives qui entravent la participation. Des appels ont été lancés pour une éducation civique plus forte, des parlements qui retrouvent leur indépendance vis-à-vis de l'exécutif, et un engagement plus fondé sur des preuves avec les citoyens.

Session Interactive : Exercice Pause Café

Président : M. Richard Bloggers (Zambie)

Exercice Café inspiré du **Mashauriano** : Conseil des Anciens (Kenya)

Tour 1 – Réflexions sur l'Engagement avec le Parlement

- **Afrique du Sud (organisation Green Connection)** : Engagée avec le nouveau **Comité des Minéraux et du Pétrole** (2024), sécurisant un canal de dialogue hebdomadaire avec les conseillers et chercheurs du président. Cela a ouvert un canal direct entre les citoyens et l'engagement parlementaire.
- **Malawi** : A introduit une **Semaine d'Ouverture Parlementaire** annuelle pour rapprocher les citoyens des processus législatifs, malgré les contraintes budgétaires.
- **Zimbabwe** : Le cabinet du Zimbabwe a décidé que leurs décisions resteraient confidentielles. Munyaradzi Dodo avec son organisation Magamba Network basée à Harare a plaidé pour **l'accès public aux décisions du cabinet**, défiant l'opacité du gouvernement.

Fil Conducteur Commun : Un engagement direct et respectueux avec les parlementaires est essentiel pour débloquer de l'influence.

Session 2 – Regard vers l'Avenir (5-10 ans à venir)

- Ouganda :
 - Renforcer les relations civiques-parlementaires.
 - Améliorer les boucles de rétroaction.
 - Aborder les lacunes en matière de contrôle.
 - Étendre l'éducation civique à la fois pour les MP et les citoyens.

Session 3 – Inclusion des Voix Marginalisées

- Botswana : A appelé à engager les groupes marginalisés à travers une **approche interrogative plutôt que prescriptive**, garantissant une compréhension axée sur le contexte.

Préoccupations et Thèmes Communs des sessions de groupes de travail :

- Déficit de Confiance : Mis en évidence par des protestations à l'échelle du continent et le désengagement citoyen.
- Corruption : Les infrastructures projetées comme une voie centrale de détournement.
- Apathie des Jeunes : Une génération désillusionnée par les parlements.
- Interférence Militaire : Les coups d'État en cours sapent les institutions démocratiques.
- Rôle de la Société Civile : Agissant comme un « parlement informel » pour combler les lacunes de représentation.
- Leadership Éthique : Enraciné dans l'histoire, la culture et la conscience collective de l'Afrique.

1. Engagement de l'Audience

Points Forts de la session de Questions-Réponses avec le Président du PAP

- Corruption, bonne gouvernance et Afrique : que faisait le PAP pour tenir responsables les leaders ayant servi pendant trois ou même quatre mandats.
- Parlements perturbés sur le continent, sans intervention.
- La corruption étant un cancer. Conseil Consultatif sur la corruption qui évaluait les problèmes de corruption ; cependant la question de la souveraineté entravait continuellement cela. Le PAP avait un mandat pour escalader les résolutions à l'Union Africaine (UA) pour une action ultérieure.
- Collaboration entre le PAP et le Réseau des Parlementaires Africains contre la Corruption (APNAC). Le PAP travaillait dans les cinq régions pour promouvoir la sensibilisation. Les MP entraient le travail du PAP.
- Le PAP comptait sur les sociétés civiles pour escalader les différents problèmes, pour mener leur travail.
- Opérant en cinq langues (Français, Portugais, Anglais, Kiswahili et Arabe)
- Le PAP travaillant sur diverses plateformes médiatiques ; invitation à assister aux événements du PAP. Il (M. Charumbira) encourageait les gens à exprimer hardiment et publiquement leurs préoccupations et suggestions.
- Faire des louanges à haute voix mais des critiques à un volume plus doux.
- Un problème de financement sur le continent.

- Condamner, débattre, résoudre - soulignant le rôle du PAP.
- Sociétés civiles faisant partie de gouvernements militaires et devenant le Parlement de Transition.
- Réitérant l'importance de s'engager personnellement avec les 29 délégués, pour comprendre leur travail.
- Le PAP avait divers comités traitant de divers problèmes affectant la société (changement climatique, VBG, pauvreté pour n'en citer que quelques-uns).
- Le PAP a enquêté sur la question des mutilations génitales féminines dans un pays africain, et un appel a été lancé par la suite pour y mettre fin.

Résumé de Clôture

Les leçons distillées de ces discussions étaient claires : le suivi des résolutions parlementaires était vital pour la redevabilité ; les partenariats devaient être nourris sur la confiance et l'ouverture ; des réformes juridiques étaient nécessaires pour garantir une participation inclusive ; et la numérisation, soutenue par des politiques réduisant les coûts et améliorant l'alphabétisation ; cela était essentiel pour combler le fossé urbain-rural.

Collectivement, ces idées soulignaient que la légitimité des parlements africains ne reposait pas seulement sur leurs mandats formels mais aussi sur leur capacité à institutionnaliser un engagement continu, inclusif et centré sur le citoyen.

JOUR 2 : 17 SEPTEMBRE 2025

I. Aperçu de la Session

Le deuxième jour de la conférence a débuté par un rappel des leçons de la veille, suivi de réflexions des participants et de deux grandes tables rondes. Ces sessions ont exploré comment les parlements régionaux pouvaient engager la société civile, les défis de la construction de parlements ouverts, et le rôle de la technologie dans le renforcement de la redevabilité démocratique. La journée s'est conclue par des sessions de groupes de travail qui ont permis aux délégués d'aborder plus en profondeur des questions pratiques telles que l'Intelligence Artificielle (IA), la dynamique des partis politiques et le changement électoral.

II. Points de Discussion Clés

Réflexions

- Un participant d'Ouganda a souligné que la société civile devait aborder le parlement de manière coopérative et non hostile pour construire la confiance et garantir un dialogue significatif.
- Un participant de Somalie s'est interrogé sur la manière dont le Parlement Panafricain pourrait créer une stratégie continentale standardisée pour renforcer l'engagement entre la société civile et le parlement.

Table Ronde 1 : Engager les Parlements Régionaux

Modérateur : Lebogang Kenneth Mabotho (Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Afrique Australe)

- M. Mabotho a ouvert la discussion en notant l'absence de certains représentants du Forum Parlementaire, soulignant le besoin urgent d'engagements plus forts en faveur d'un dialogue inclusif.

Panelistes :

- Kgothatso Semela (du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, Afrique du Sud) : A souligné les mécanismes structurés tels que les groupes de travail thématiques, les tableaux de bord numériques et les forums multipartites. A mis en avant l'importance des champions politiques au sein du parlement et de la société civile pour soutenir les agendas de réforme.
- Gitungo Wamere (du Mzalendo Trust, Kenya) : A appelé à la transparence en matière de dette publique, à un suivi plus fort de l'Assemblée Est-Africaine et à des partenariats durables entre la société civile et les parlements.
- Benjamin Aryeh (Parliamentary Network Africa, Ghana) : A partagé des expériences de déploiement d'équipes de parlement ouvert, mais a averti que les goulots d'étranglement internes au sein des législatures ralentissaient les progrès.
- Jacob Makambwe (Zambie) : A mis en lumière le projet « Au-delà des Chiffres » de la Zambie comme un modèle pour intégrer la participation citoyenne dans la gouvernance, comblant le fossé entre le dialogue au niveau national et les réalités de terrain.

Table Ronde 2 : Le Défi du Parlement Ouvert

Modératrice : Caroline Gaita, responsable régionale du Mzalendo Trust

- A encadré la discussion autour des obstacles au parlement ouvert, incluant l'accès, les limitations, la mauvaise communication et les infrastructures civiques faibles.

Panelistes :

- Osman Moalin (Somalie) : A réfléchi à la difficulté de reconstruire l'ouverture parlementaire dans un contexte post-conflit et de garantir un accès significatif des citoyens.
- Mulenga Hlezipi Mapalo (Chapter One Foundation, Zambie) : A noté la faible participation civique dans les processus législatifs et a réitéré l'importance de mécanismes comme les pétitions pour le plaidoyer.
- Adjib Epsi (Bénin) : A pointé les échecs de communication comme un obstacle central à l'ouverture parlementaire.
- Maria Baron (Directrice, Directorio Legislativo, Argentine) : A fourni des leçons comparatives d'Amérique latine, où son organisation travaillait avec plus de 20 parlements malgré la diminution des flux de financement. Elle a souligné l'importance des réseaux de plaidoyer régionaux pour maintenir l'élan de réforme.

Les Sessions de Groupes de Travail « Café » du Jour 2

- Groupe 1 : Intelligence Artificielle (IA) et Parlement Ouvert
 - A exploré les opportunités de l'IA dans le suivi des projets de loi, le partage d'informations et l'accès des citoyens.
 - Timothy Chemonges (Ouganda, Centre d'Analyse des Politiques) : A présenté des outils tels que les traceurs de finances, les moniteurs de dette et les évaluations de performance des MP, soulignant que l'IA complétait l'engagement humain et ne le remplaçait pas.
 - Mohlatee Komote (Campagne sur l'Éthique Numérique, Afrique du Sud) : A mis en garde contre les risques incluant la désinformation, les systèmes biaisés et la violence basée sur le genre facilitée par la technologie. A appelé à des cadres éthiques et à une régulation.
- Groupe 2 : Dynamique des Partis Politiques et Représentation
 - A discuté de la dominance des partis, de l'instabilité des coalitions, de la monétisation de la politique et de la faible représentation.
 - A souligné le rôle des OSC dans les campagnes de sensibilisation, la construction de coalitions, le lobbying des donateurs et la sensibilisation des citoyens.

Session de Groupe de Travail : Élections Africaines et Changement

Cette session a examiné les élections comme une pierre angulaire de la représentation. Le président a soulevé des inquiétudes concernant la monétisation de la politique et la dominance de partis uniques dans certaines juridictions, tandis que d'autres luttent avec des coalitions fragmentées.

Les délégués ont partagé des expériences :

- Mozambique : Dominé par un parti unique, avec des consultations initiales limitées sur les budgets, améliorées plus tard après la pression des OSC et l'influence des donateurs.
- Lesotho : La volatilité politique chronique et les élections répétées coûteuses sapent la stabilité. Les gouvernements de coalition sont fréquents, avec la prestation de services liée aux dépenses pré-électorales.

- Bénin : Les réformes électorales, incluant des seuils pour la représentation des partis et des systèmes de listes fermées, ont façonné la représentation. Les OSC construisent des plateformes pour éduquer les électeurs.
- Niger : Les MP sont imposés par les partis, sapant la redevabilité. Les indemnités fournies aux MP sont souvent inutilisées pour le travail en circonscription. Les OSC interviennent pour sensibiliser au rôle du parlement.
- Somalie : A appelé à un débat sur les élections directes versus indirectes pour garantir la légitimité.
- Afrique du Sud : La politique de coalition a remodelé la gouvernance. L'opposition préside 25% des commissions, renforçant le contrôle, mais l'adoption du budget a été conflictuelle. Les nominations judiciaires nécessitent désormais des négociations approfondies.
- Tanzanie, Kenya, Madagascar, Ouganda, Soudan du Sud, Nigeria, Zambie, Sierra Leone et Ghana : Chacun a mis en lumière des obstacles spécifiques, incluant des lois répressives, la corruption, la dominance des partis, l'apathie des électeurs et des liens faibles entre citoyens et parlement.

CAFÉ JOUR 2 : ÉLECTIONS AFRICAINES ET CHANGEMENT

- Dans le plaidoyer ; l'utilisation des données a été encouragée. Constat : un fort déficit de confiance dans de nombreux pays africains, et une corrélation avec le déficit de confiance et la corruption parmi les MP, en partie à cause de la manière dont les élections étaient menées.
 - Campagne de plaidoyer pour aborder ce problème, et initiatives pour renforcer le Parlement et restaurer la confiance du public dans le gouvernement.
 - Asymétrie entre le Parlement et les OSC.
 - Certaines initiatives incluaient : inviter des MP à des événements publics et les présenter au public. Partenariat avec les médias permettant de suivre les débats des MP. Certains Parlements croyaient pouvoir faire confiance aux OSC en raison de leur stabilité. Inflation des salaires des MP. Les OSC pouvaient provoquer le changement de l'intérieur. Combler les écarts avec les Personnes Politiquement Exposées (PEP).
 - Comment équilibrer le pouvoir avec le gouvernement et considérer les OSC comme un troisième secteur.
 - La perception publique du Parlement était cruciale ; le public ne comprenait pas le rôle des MP et les exploitait plutôt pour des faveurs personnelles. Les MP devraient aussi connaître leur propre rôle.
 - Les OSC interviennent en suivant les promesses de campagne et en étant réalistes sur ce qui peut être fourni.
 - Les OSC sensibilisent le public et interprètent les politiques en place pour le public.
 - Un appel à former les fonctionnaires pour leurs rôles et positions afin de mieux servir le public.
3. Perspectives & Enseignements
- La coopération, non la confrontation, était la clé pour l'engagement société civile-parlement.
 - Un cadre panafricain pourrait renforcer l'engagement mais devait rester adaptable aux contextes locaux.

- Les parlements régionaux faisaient face à des défis systémiques qui reflétaient les dynamiques nationales.
- Les efforts de parlement ouvert étaient limités par une mauvaise communication, de faibles infrastructures et un manque de ressources.
- L'IA offrait de puissants outils de gouvernance mais devait rester éthique, localisée et centrée sur le citoyen.

4. Recommandations / Points d>Action

- Promouvoir des stratégies d'engagement collaboratives et axées sur des solutions entre les parlements et les OSC.
- Développer un cadre panafricain pour une coopération structurée entre la société civile et le parlement.
- Institutionnaliser l'apprentissage par les pairs et les réseaux de champions politiques pour surmonter le fort renouvellement.
- Investir dans des solutions d'IA éthiques avec des garde-fous contre les biais et les mauvais usages.
- Renforcer la capacité des OSC à contrer la dominance politique et la monétisation de la politique.
- Reconstruire la confiance des citoyens à travers des stratégies anti-corruption et des mécanismes de redevabilité plus forts.

5. Engagement de l'Audience

- Les réflexions ont déclenché des débats sur l'équilibre entre les réalités nationales et les stratégies continentales.
- Les discussions sur l'IA ont suscité des inquiétudes quant au remplacement de la surveillance humaine par des systèmes automatisés.
- Les débats sur les systèmes électoraux ont mis en lumière le rôle des OSC pour aborder l'instabilité et la faible représentation.
- Les déficits de confiance et la corruption ont résonné fortement auprès des participants de multiples régions.

6. Résumé de Clôture

La journée s'est conclue par quatre leçons globales :

1. Les élections avaient des conséquences.
2. Les modalités de représentation comptaient.
3. Le changement politique en Afrique du Sud démontrait une résilience démocratique.
4. La monétisation croissante de la politique nécessitait des stratégies conjointes OSC-parlement pour sauvegarder la redevabilité et la confiance des citoyens.

JOUR 3 : 18 SEPTEMBRE 2025

1. Aperçu de la Session

Le troisième jour de la conférence s'est concentré sur le rôle de la technologie, de l'Intelligence Artificielle (IA) et de la société civile dans le renforcement de l'ouverture parlementaire, de l'engagement citoyen et de la redevabilité. Les réflexions ont souligné la valeur du dialogue structuré, de la collaboration mondiale et des outils numériques pour surmonter les obstacles dans la culture parlementaire. Les sessions formelles ont examiné les outils pour surveiller le parlement, le lancement de la 2ème édition de l'Indice du Parlement Ouvert (OPI) et les cadres de gouvernance pour le Réseau des Organisations Africaines de Surveillance Parlementaire (APMON).

2. Points de Discussion Clés

Réflexions sur la Journée Précédente

- **Participant d'Ouganda :** A souligné l'importance de la technologie et de l'IA pour améliorer l'engagement citoyen, le contrôle et le suivi.
- **Participant d'Argentine :** A insisté sur la collaboration mondiale comme moyen de co-créer des idées innovantes à partir de perspectives diverses.
- **Participant sur le PAP :** S'est interrogé sur la manière dont le PAP pouvait aller au-delà des résultats non contraignants pour réaliser sa vision fondatrice et renforcer son autorité.
- **Réflexions de groupe :**
 - Les MP étaient décrits comme créant parfois des barrières d'accès, par ex., exigeant des faveurs pour accorder l'entrée.
 - Le dialogue structuré (engagements thématiques annuels, sessions budgétaires) était vu comme essentiel pour institutionnaliser les relations OSC-parlement.
 - Les tableaux de bord numériques pourraient fournir des points d'accès pratiques pour la société civile.
 - La délégation somalienne a exprimé l'espoir que l'ouverture du PAP à la société civile puisse être répliquée dans son propre parlement.

Discussions Thématisques

- Les législatures variaient (élues, nommées, désignées) et nécessitaient des stratégies sur mesure pour l'engagement des OSC/Organisations de Surveillance Parlementaire (PMO).
- Les changements électoraux (par ex., gouvernements de coalition en Afrique du Sud) remodelaient les législatures, augmentaient la redevabilité, mais causaient aussi des retards législatifs.
- Les OSC devaient s'engager non seulement avec les résultats législatifs mais aussi dans les processus électoraux pour favoriser la diversité et la représentation.
- Les collègues zimbabwéens ont présenté des enquêtes sur la corruption et la gouvernance pour combler les lacunes d'information entre les citoyens et le parlement.
- **Session IA & Gouvernance :**
 - Opportunités : Chatbots IA, applications basées sur les données, amélioration du suivi et de l'accès.

- Risques : Désinformation, deepfakes, biais intégrés.
- Consensus : L'IA était une assistance à l'effort humain, pas un remplacement.

Table Ronde 1 : Outils pour Surveiller le Parlement

Modérateur : M. Ghalib Galant

Panelistes :

- **Rashaad Ali (PMG, Afrique du Sud) :**
 - A présenté le référentiel d'informations parlementaires du PMG utilisé par les OSC, le monde universitaire, les MP et les cabinets d'avocats.
 - A souligné la centralité des commissions (« salle des machines du parlement »).
 - A mis en avant les opportunités pour les jeunes moniteurs, dont certains sont passés à des rôles parlementaires et sont même devenus MP.
- **Nahila Parbhoo (OUTA, Afrique du Sud) :**
 - A présenté Parlimeter, un outil lancé en 2024 pour améliorer la citoyenneté active.
 - Suivait l'activité parlementaire mais était actuellement uniquement disponible sur ordinateur.
- **Gitungo Wamere (Mzalendo Trust, Kenya) :**
 - A démontré des outils de technologie civique incluant :
 - Dokeza (plateforme d'annotation de projets de loi).
 - Traqueur de promesses (suit la mise en œuvre des engagements des manifestes de partis).
 - Services SMS permettant aux citoyens sans internet de contacter le parlement.
- **Munyaradzi Dodo (Magamba Network, Zimbabwe) :**
 - A partagé des méthodes d'engagement créatives : satire, festivals de hip hop, chatbots WhatsApp, kiosques ruraux et outils de technologie civique libres et open source.
 - A mis en avant l'implication des jeunes dans la co-conception d'outils et de stratégies pour rendre le parlement « accessible et passionnant ».
 - A réitéré l'importance de planifier les restrictions (par ex., l'Open Party Playbook comme stratégie de sortie si les OSC étaient fermées).

Session 2 : Indice du Parlement Ouvert (OPI) 2ème Édition

- Pré-lancement de l'OPI 2025 (à lancer officiellement le 29 septembre).
- Étendu de l'Afrique de l'Ouest pour inclure l'Afrique de l'Est et Australie.
- Mesures :
 - **Transparence (divulgation, processus décisionnels).**
 - **Participation Civique (mécanismes d'input citoyen, inclusivité).**
 - **Redevabilité Publique (performance des MP et reporting institutionnel).**
 - Objectifs :
- Renforcer les parlements par l'ouverture.

- o Suivre et comparer les progrès dans le temps.
- o Fournir des preuves pour la collaboration entre les OSC et les parlements.
- Méthodologie s'appuyant sur : Déclaration sur l'Ouverture Parlementaire, indicateurs de l'Union Interparlementaire (UIP) et normes de l'OGP.

Session 3 : Gouvernance & Structure (APMON)

- Examen du projet de cadre réglementaire du Réseau des Organisations Africaines de Surveillance Parlementaire.
- Structures clés :
- o Assemblée Générale (organe suprême, doit se réunir annuellement).
- o Comité Exécutif Continental (CEC).
- o Secrétariat.
- o Réseaux régionaux et nationaux.
 - Cadre adopté comme document de travail, à finaliser lors de la prochaine AG.
 - Hôtes potentiels pour la conférence de l'année prochaine : Bénin, Sénégal, Zambie, Madagascar, Mozambique, Seychelles.

3. Perspectives & Enseignements

- La technologie, en particulier l'IA, remodelait l'engagement citoyen et parlementaire mais nécessitait des garde-fous.
- Des stratégies sur mesure étaient nécessaires pour engager différents types de législatures.
- Les résultats électoraux remodelaient la culture parlementaire et pouvaient accroître la redevabilité mais aussi créer de l'instabilité.
- Les outils de suivi innovants (des référentiels à la satire et aux kiosques) élargissaient l'accès et la participation des citoyens.
- Les instruments basés sur les données comme l'OPI pouvaient renforcer la redevabilité et la transparence parlementaires à travers les régions.
- L'APMON mûrissait en un réseau continental structuré avec une gouvernance formelle.

4. Recommandations / Points d'Action

- Promouvoir le dialogue structuré (sessions thématiques annuelles, tableaux de bord) pour formaliser l'engagement OSC-parlement.
- S'assurer que les OSC s'engagent dans les processus électoraux, pas seulement dans les résultats législatifs, pour influencer la représentation.
- Investir dans des innovations de technologie civique qui abaissent les barrières d'accès, en particulier pour les jeunes et les citoyens ruraux.
- Renforcer les garde-fous pour l'adoption de l'IA pour atténuer les risques de désinformation et de biais.
- Déployer et institutionnaliser l'OPI comme un benchmark continental pour l'ouverture parlementaire.
- Finaliser et opérationnaliser le cadre de l'APMON lors de la prochaine AG.

5. Engagement de l'Audience

- Les participants ont salué les outils de suivi pour amener l'engagement « à une autre échelle » et pour générer des données tenant compte du genre.
- Les réflexions ont soulevé des débats sur la manière dont le PAP pouvait aller au-delà des résultats symboliques.
- L'expérience du Zimbabwe a suscité des discussions sur l'utilisation d'enquêtes citoyennes pour lutter contre la corruption et combler les fossés de confiance.
- Les discussions sur l'IA ont généré un débat sur l'équilibre entre opportunités et risques comme les deepfakes et la désinformation.

6. Résumé de Clôture

La journée s'est conclue en réaffirmant que :

1. La technologie et l'IA offraient des opportunités sans précédent pour l'ouverture mais devaient rester centrées sur l'humain.
2. Le changement électoral continuait de remodeler les législatures, nécessitant des adaptations stratégiques des OSC.
3. La surveillance parlementaire évoluait à travers des outils innovants et accessibles qui engageaient les citoyens à grande échelle.
4. L'OPI 2025 fournissait une base de preuves cruciale pour la redevabilité à travers les régions.
5. L'adoption d'un cadre réglementaire par l'APMON marquait une étape importante dans le renforcement de la collaboration et de la durabilité continentales.